

# L'accueil précoce en jardin d'enfants suédois : quelles incidences sur l'éducation des très jeunes enfants et sur le soutien à la parentalité ?

Anne-Marie Doucet-Dahlgren

► **To cite this version:**

Anne-Marie Doucet-Dahlgren. L'accueil précoce en jardin d'enfants suédois : quelles incidences sur l'éducation des très jeunes enfants et sur le soutien à la parentalité?. Petite enfance : socialisation et transitions, Nov 2015, Villetaneuse, France. <hal-01260441>

**HAL Id: hal-01260441**

**<https://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr/hal-01260441>**

Submitted on 22 Jan 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'accueil précoce en jardin d'enfants suédois : quelles incidences sur l'éducation des très jeunes enfants et sur le soutien à la parentalité ?**

Anne-Marie Doucet-Dahlgren  
Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
Email : [doucet@u-paris10.fr](mailto:doucet@u-paris10.fr)

### **Introduction**

Le rapport de la Commission européenne « Mise en œuvre des objectifs de Barcelone concernant les structures d'accueil pour les enfants en âge préscolaire » (2008) fait preuve de renforcement des directives amorcées durant les années 2000. A cet effet, nous savons que le but fixé pour l'année 2010 était d'atteindre un taux d'accueil de 90% pour les enfants de 3 ans, et de 33% pour les plus jeunes dans l'Union Européenne. Dès lors, les services doivent proposer des tarifs raisonnables, accessibles à tous et être de qualité satisfaisante. Parmi les pays les plus avancés en la matière, nous relevons la Suède où il est proposé, à travers la mise en place de politiques familiales spécifiques, des modalités d'accueil préscolaires principalement collectives en jardin d'enfants « *Förskola* ».

Aujourd'hui, la majorité des enfants fréquente de fait le jardin d'enfants. Ils sont le plus souvent âgés d'un an à 18 mois pour l'accueil de la première fois, les parents étant fortement engagés à leur adaptation. Fait nouveau si l'on regarde l'histoire de ces services préscolaires où des enfants plus âgés étaient majoritairement accueillis (Doucet-Dahlgren, 2007). Pour cet article, nous choisissons d'examiner ces nouvelles données suédoises afin de relever les caractéristiques de cette première période d'adaptation de ces très jeunes enfants. Il s'agit de cerner la signification que prend la rencontre entre l'univers familial et l'univers éducatif pour l'enfant et pour ses parents. En d'autres termes, comment ces deux univers peuvent se rejoindre et selon quelles modalités. Comme cela est précisé par bon nombre d'auteurs en Suède, le jardin d'enfants doit être considéré comme un élément complémentaire à la maison. L'objectif principalement visé est de créer pour chaque enfant les conditions d'un développement fait de richesses dans un contexte de diversité culturelle en liens étroits avec ce qui est fait dans le milieu familial (Harju & Tallberg Broman, 2013, Doucet-Dahlgren 2015).

Nous proposons de rendre compte des premiers résultats qualitatifs d'une recherche en cours et dans laquelle nous sommes engagée, qui vise la comparaison de systèmes éducatifs préscolaires de l'U.E (Doucet-Dahlgren, 2015). Le point de vue ciblé est celui de la qualité de l'accueil des enfants et de leurs apprentissages dans le sens donné au concept de « *educare* » par Dahlberg, Moss & Pence (1999). Une enquête exploratoire à partir d'un corpus documentaire issu de débats dans un grand quotidien régional en 2015, et un journal national 2013-14) entre des parents et des experts de la petite enfance sur la question de l'accueil des enfants d'un à deux ans en jardin d'enfants. Ce recueil est complété par une dizaine d'entretiens semi-directifs sur cette même question menés en 2014 auprès de professionnels des jardins d'enfants et de parents. Les premiers résultats permettent à travers l'analyse thématique selon les principes de Bardin (1999) de repérer des changements significatifs sur la façon de concevoir l'accueil et les apprentissages en lien avec l'éducation familiale.

### **A) Changer les modalités d'accueil et les mentalités**

#### **1. Accueillir en jardin d'enfants**

Dès 1990, pour faire face à une pénurie notoire de places, les communes ont été sommées de réserver pour tous les enfants, qui en ont besoin, une place dans un service d'accueil collectif ou individuel dans un délai qui ne doit pas excéder quatre mois après la demande. C'est une

« révolution » dans les mentalités que de voir se développer des modalités d'accueil pour les enfants selon des conditions fixées à l'avance, entraînant très récemment l'accueil de très jeunes enfants en dehors d'un contexte familial. Pour cela, il est important de retenir quelques –unes de leurs caractéristiques.

L'accueil à temps complet ou partiel à partir d'un an jusqu'à cinq ans dans un établissement supervisé par la commune, est considéré comme un droit pour l'ensemble des enfants. Pour les parents qui travaillent ou qui étudient ; pour les enfants dont les parents sont au chômage, en congé parental, en congé formation, une place doit leur être réservée au moins 3 heures /jour ou 15 heures /semaine, certaines communes offrent une plage horaire plus importante. Les enfants dont les besoins sont spécifiques ont droit à une place qui leur est réservée. Les groupes sont constitués d'une quinzaine 'enfants pour un poste d'un professionnel à temps plein et un autre à temps partiel.

Se rajoute à cela le fait que tous les enfants à partir de 3 ans doivent fréquenter un service petite enfance au moins pour 525 heures / an sans contribution financière. Ce sont des jardins d'enfants ouverts communaux (80%) ou indépendants qui regroupent des structures parentales, fondations, entreprises privées (20%). Il existe également un service d'accueil individuel (non développé ici). Ces services rassemblent des objectifs tant en termes éducatifs que préventifs, dans un système unifié d'un an à cinq ans et de six à sept ans (en classe préparatoire à l'école). Les chiffres officiels (2013) montrent que 84% des enfants fréquentent un de ces services avant l'entrée à l'école.

L'offre des services préscolaires doit répondre d'une part aux besoins des enfants et d'autre part à la demande des familles. Les activités préscolaires sont régies par le Ministère des Affaires Scolaires qui trace les grandes lignes du programme qui précise les types de fonctionnement et les modalités pédagogiques générales. Ce programme préscolaire de 1998, a été révisé en 2005 et est intégré à celui du « Plan scolaire » (Lpfö 98). Une dernière révision (2010) oblige à un certain nombre de directives (à partir de juillet 2011) en lien avec la loi sur l'école de 2011.

## **2-Intégrer une nouvelle donnée**

Ce sont les enfants âgés d'un à deux ans qui font leur entrée en force. Preuve en est, si l'on considère les chiffres les plus récents (2013). Le jardin d'enfants (1-5 ans) accueille 49% enfants âgé d'un an, 91,5% enfants de deux ans et 95% enfants de 5 ans. *A contrario*, l'accueil à domicile des enfants d'un à cinq ans ne représente que 2,6%.

Nous constatons *de facto* une représentation significative du nombre d'enfants d'un à deux ans actuellement avec une augmentation des enfants au-delà d'un an en collectivité, c'est à dire autour des 18 mois de l'enfant. Nous pouvons relier ces faits au congé parental (selon la loi de 1995-584) pour les parents en activité professionnelle. Sous la forme d'une assurance parentale après la naissance ou l'adoption d'un enfant, il s'agit d'un congé qui est de 480 jours à la maison avec l'enfant et qui est indemnisé et imposable. Le parent peut prendre ce congé jusqu'aux 18 mois de l'enfant ou bien choisir un temps partiel avec des journées de travail plus courtes jusqu'aux 8 ans de l'enfant. Dans le cas de naissance multiple, 180 jours par enfants suivants sont ajoutés en plus du premier né. Ce sont les mères qui prennent la majeure partie de ce congé, les pères en congé parental long ne représentent que 20% en 2008. En 2014, les femmes sont celles qui perçoivent les  $\frac{3}{4}$  des indemnités, même si depuis 2008, un supplément est versé aux couples parentaux qui partagent de manière équitable le congé, possible jusqu'aux 8 ans de l'enfant ou bien jusqu'à l'entrée à l'école élémentaire.

## **B) Changer d'orientation**

## 1. Soutenir les familles

En parallèle à l'instauration du congé parental, on commence à se préoccuper d'un éventuel besoin des parents à être soutenus. A partir des années 70, on retrouve les bases d'un soutien à la parentalité tel qu'il est mis en œuvre à l'heure actuelle, à quelques nuances près. Ce sont ainsi les discours et conseils des experts qui sont d'abord entendus avant la mise en place de programmes d'intervention ciblant les parents (Bremberg 2004).

Deux types de soutien sont proposés, d'une part informel, d'autre part formel. Ce qui est de l'informel est considéré comme provenant de la part de la famille et des amis qui aident à la garde des enfants, donnent des conseils et encouragent. Ces formes de soutien représentent pour les parents suédois ce qu'il ya de mieux et de plus important. Le soutien formel est décrit selon les Stratégies nationales de soutien à la parentalité comme « une offre étendue d'initiatives offerte au sein desquelles les parents sont invités à participer et dont l'objectif est de favoriser la santé et le développement psychosocial de l'enfant. Le soutien à la parentalité doit contribuer à des connaissances approfondies sur les besoins et droits de l'enfant, demandes de relation et de solidarité. Cela doit renforcer les parents dans leur rôle parental » (SOU, 2008).

Le soutien formel durant la petite enfance est proposé aux parents dans les centres de santé maternelle autour du suivi médical gratuit de la maternité. Les actions mises en place sont individualisées avec une sage femme ou en groupe avec d'autres parents. Ces mêmes modes se poursuivent à la naissance du bébé dans les centres de santé infantile

Les objectifs communs sont de renforcer les capacités éducatives des parents en développant de nouvelles pratiques et connaissances éducatives, en favorisant le contact avec d'autres. Il est question d'élaborer des formes de solidarité dans ces groupes de parents organisés par les professionnels. On sait qu'actuellement, malgré la gratuité de ces actions, peu de mères et quasiment aucun père en difficultés sociales (migration, monoparentalité, faible niveau d'études) ne les fréquentent. L'autre cadre où se déroulent ces actions est celui des jardins d'enfants à temps partiel et des permanences de service social, en particulier lorsqu'il s'agit des tout-petits en compagnie de leurs mères.

Les enfants ont le plus souvent entre un an et un an et demi lorsqu'ils commencent le jardin d'enfants et les parents font preuve dans la plupart des cas d'engagement lors des temps d'adaptation. Cependant, l'implication entre les professionnels et les parents peut varier allant d'un niveau faible à un niveau élevé. L'accent est mis sur ces premiers moments qui peuvent être considérés comme un espace de rencontre entre l'enfant, le professionnel, le parent. Des formes de confiance ou à l'inverse des manques de disponibilité et de réciprocité dans les échanges s'instaurent et parfois même perdurent. La tradition fait que le parent est invité à rester longtemps auprès de son enfant afin qu'il puisse trouver ses repères dans cette nouvelle institution, dans un rythme serein. Les parents disent que « se sentir en sécurité et pouvoir être sécurisant pour son enfant est une des données importantes pour accepter la séparation. La notion de repère dans un même espace et temps, est également essentielle du point de vue parental. C'est qu'un journal national appelle « l'adaptation active des parents » (*Aftonbladet*, 2012<sup>1</sup>), considéré comme un phénomène nouveau. Se pose ainsi la question de savoir comment la rencontre se fait entre deux mondes, celui de la maison et celui du jardin d'enfants.

## C) Réfléchir sur la réalité actuelle

---

<sup>1</sup> *Aftonbladet* <http://www.aftonbladet.se>

Nous proposons de rendre compte du débat qui tient compte de la réalité actuelle d'accueil des tout-petits. L'analyse présentée est faite à l'aide d'un corpus textuel et d'une dizaine d'entretiens exploratoires auprès de professionnels et parents qui s'expriment sur leur quotidien avec les enfants. Une première analyse permet de relever les points saillants de l'accueil et de vérifier l'existence de points convergents avec les témoignages textuels. Ces témoignages ont été publiés régulièrement en 2015 dans la rubrique « débat de société » du grand quotidien régional libéral « *Göteborgs-Posten*<sup>2</sup> » (7 articles) et de celle du journal national libéral « *Svenska Dagbladet*<sup>3</sup> » (10 articles) à intervalle régulier entre fin 2013 et 2014 (10 articles) dans la rubrique « société ». Ils reflètent ce que les parents vivent au quotidien mais aussi la position que les professionnels adoptent. Il s'agit de repérer dans ce recueil de manière systématique ce que les parents pensent d'une part, ce que les professionnels y compris les experts disent d'autre part du problème de la prise en charge des tout petits. L'ensemble du corpus a été traduit du suédois au français par l'auteure de cette communication.

### **1. Partage des actions éducatives**

Les premiers résultats montrent qu'on assiste à un partage des actions éducatives. Les projets sont pensés de telle façon qu'il y a pratiquement obligation de concevoir une organisation intégrant les échanges avec les parents. Les parents doivent non seulement se sentir accueillis mais aussi être soutenus dans leur rôle éducatif tout en tenant compte de leur situation. Un professionnel témoigne : « *Je crois que beaucoup de parents n'ont peut-être pas la force ni le temps de s'occuper de leurs enfants comme ils le voudraient, ou bien comme ils en auraient besoin* » (Ed 3)

Des modalités diversifiées de soutien à la parentalité sont ainsi mises en œuvre. On peut souligner en reprenant le concept de « *caringscape* » développé par Mc Kie, Gregory & Bowlby (2002) qu'il est important de ne pas penser l'accueil comme uniquement un acte orienté de l'adulte vers l'enfant mais qui concerne l'ensemble des personnes impliquées dans un temps et un espace délimité ( Halldèn, 2011). C'est essentiel pour les professionnels de parvenir à ajuster leurs actions aux spécificités de l'environnement de l'enfant et des modalités de soutien afin de parvenir à un processus de coéducation. A noter que les tout petits sont accueillis en groupe d'une quinzaine d'enfants, ce qui peut paraître beaucoup mais cela n'est mentionné dans aucun des entretiens recueillis. L'image de parents stressés est souvent véhiculée et la coopération entre adultes devient le point de convergence de l'éducation des enfants en groupes autonomes (nombre, mélange des âges, des enfants bien-portants ou atteints de handicap ou de maladie chronique ; milieux socioculturels variés, diversité culturelle). voici le point de vue professionnel : « *J'ai l'impression qu'ils [les parents] sont stressés quand ils arrivent le matin, le soir parce qu'il faut aller aux « bébés nageurs. » et puis ensemble à la gym. C'est tout le temps comme ça et les petits, eux, ils ont besoin de rentrer au calme et d'être tout simplement avec leurs parents* » (Ed1)

Mais beaucoup de jeunes enfants peuvent très bien vivre, sans fréquenter quotidiennement un jardin d'enfants. Ils passent encore la majeure partie de leur temps avec leurs parents. 45h par semaine étant la moyenne que les parents passent à faire des activités (soin et éducation) avec leurs enfants. Ce qui contrebalance le temps passé hors de la famille aux dires des parents : « *C'est important qu'ils puissent vivre leur vie d'enfant, je ne laisserai jamais mon enfant d'un an, au jardin d'enfants. La mienne a deux ans et demi, il y a des choses bien à la maison et d'autres qui sont mieux faites au jardin d'enfants. Mais je me demande ce que nous*

---

<sup>2</sup> Göteborgs-Posten <http://gp.se>

<sup>3</sup> Svenska Dagbladet <http://svd.se>

*fabriquons aujourd'hui, je ne veux pas que le jardin d'enfants prenne le dessus, c'est seulement un complément qui n'est pas mal.* » (P1)

Dans des temps qui ne sont pas si anciens, pour les familles, la maison représentait le lieu le plus approprié pour garder et élever son enfant. Ce qui n'est actuellement plus le cas, puisque c'est communément accepté de garder son enfant au jardin d'enfants, c'est à dire à l'extérieur de la maison par des personnes étrangères au milieu familial. On attribuait ce rôle aux mères et grands –mères jusqu'à un âge avancé de l'enfant. Le rôle maternel est ainsi défini culturellement dans le sens où les tâches d'une mère sont traditionnellement celles de soigner et d'éduquer les enfants, en particulier les petits. Un professionnel rappelle :« *J'ai l'image de ma mère, c'était une maman qui était à la maison, faisait des gâteaux et de la bonne cuisine et nous, on était tous autour de la table quand mon père revenait du travail. C'est le modèle d'une enfance heureuse. Aujourd'hui, on est davantage dans le stress. Ce n'était pas le cas de ma mère. Et une mère qui était à la maison jusqu'à ce que les enfants aient 3 ans, ce n'était pas stressant, du moins pas trop stressant* » (Ed 2).

A l'heure actuelle, c'est un autre modèle qui est prôné où l'égalité entre les femmes et les hommes est centrale. Cela demande une répartition équilibrée entre les deux parents responsables des soins et de l'éducation. Le rôle maternel dans ce nouveau modèle scandinave n'est plus centré sur la mère et laisse apparaître une responsabilité partagée par le père largement développée dans les politiques familiales suédoises (Tallberg-Broman, 2009). Cependant l'image idéalisée des parents aujourd'hui est celle de devoir rester et garder leur enfant le plus longtemps possible à la maison. Cela leur permet de ne pas être obligés de le laisser durant de longues heures au jardin d'enfants. Cet idéal ne correspond en rien à la réalité quotidienne des familles. Elle s'entrechoque avec celle d'un couple actif salarié qui doit, de ce fait, faire garder son enfant petit. Le congé parental rend cela possible durant la première année de l'enfant, sachant que les parents expriment de façon ambiguë la volonté de reprendre le travail versus l'obligation. Les parents sont pris dans un double discours où il faut bien faire dans l'intérêt de l'enfant comme le souligne ce professionnel :« *On a trop d'exigences par rapport aux parents. Il faut que le couple travaille à plein temps et que ça se passe bien au travail. Il faut avoir une belle maison, des enfants bien éduqués qui font ce qui se doit. Les enfants font des activités de loisirs et n'ont pas le droit de prendre des chemins de traverse. Ils doivent être parfaits, il y a trop de « il faut que »*»(Ed1).

## **2. Eduquer dans deux milieux : la maison et le jardin d'enfants**

Que constatons nous actuellement ? : Alors qu'il était évident de garder ses enfants chez soi, l'habitude est prise de le faire garder.. Un espace éducatif intermédiaire est ainsi créé (Mayall, 2002), avec la maison et le jardin d'enfants, ce qui oblige à la mise en œuvre d'une coéducation. Un espace partagé privé et public se met en place où l'intime se mêle autant que le social tout en gardant des règles de vie, des normes et routines différentes comme l'exprime ce parent :«*J'étais vraiment dubitatif par rapport à toutes les activités du jardin d'enfants au début, donc c'était important pour moi d'être là pour l'adaptation. Ce qui me faisait peur à l'avance n'est jamais arrivé, -que mon fils reste assis sur mes genoux et ne fasse que pleurer-. C'était ma crainte mais je ne l'ai plus, c'est passé, ça se passe plutôt bien* » (P7)

Les routines, sources de structuration (Giddens,1991) pour les jeunes enfants représentent également une stabilité dans les soins et l'éducation des jeunes enfants. Il semble important de penser à la signification de l'aménagement dans le temps et l'espace dans les relations entre professionnels et familles et à la confiance qui peut s'instaurer. Les routines occupent une

place très importante dans la reproduction des pratiques éducatives, les parents en semblent conscients : « *Les routines c'est ce qu'il y a de plus important au jardin d'enfants. On fait attention à ce que ce soit à peu près pareil à la maison. En même temps, notre fille est très décidée sur ce qu'il faut faire, donc on ne déborde pas, autrement on ne sait jusqu'où ça pourrait aller* » (P3)

### **3. Un enfant compétent et des parents pédagogues**

La place du jardin d'enfants en tant que complément à la maison devient un *leitmotiv* dès sa création à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. On trouve déjà un discours pour soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants et dans leurs responsabilités parentales avec ces premières initiatives fröbeliennes. Celles-ci reprennent les principes de l'éducation familiale (principalement du côté des mères). Le regard porté sur l'individu, la famille par la société suédoise a changé et a influencé la façon de concevoir l'enfance. Cette période de la vie est considérée comme primordiale. L'idée sous jacente est celle d'un enfant acteur compétent pour sa propre vie ayant des droits comme celui de pouvoir se socialiser au jardin d'enfants et de suivre une scolarité comme les orientations du programme préscolaire le précisent :

Pour le développement social de l'enfant il est indiqué qu'il est important que les enfants se sentent responsables de leurs actes et du milieu dans lequel ils vivent. « Des objectifs sont ainsi fixés pour que les services préscolaires fassent en sorte que chaque enfant puisse développer ses capacités à exprimer ses pensées et opinions et avoir la possibilité d'influencer sa situation. Il s'agit également de développer ses capacités à agir selon les principes démocratiques en participant aux différentes formes de collaboration et prise de décision » (Lpfö98).

Ces modifications ont un impact sur la façon de penser la place de l'enfant et la parentalité. En d'autres termes, les exigences du point de vue l'éducation parentale sont relevées. Dans les textes officiels (SOU 1997-121), il est stipulé que les parents doivent être eux-mêmes constamment informés et encouragés pour pouvoir investir leur rôle et leur responsabilité parentaux. Les mères et pères sont ceux qui s'impliquent dans la scolarité, l'aide aux devoirs, etc. On assiste à une institutionnalisation du rôle du parent qui doit être capable d'aider, d'avoir des méthodes pédagogiques adaptées. Le programme préscolaire explique : L'activité dans un service préscolaire doit s'inspirer de méthodes pédagogiques où les soins, l'accueil, l'éducation et les apprentissages forment une unité. Le milieu doit être ouvert, riche en contenus et accueillant. Les activités privilégient le jeu, la créativité et l'envie d'apprendre tout en tenant compte des intérêts et curiosités des enfants » (Lpfö98).

En bref, ils doivent montrer des compétences éducatives de plus en plus complexes et diversifiées. En contre partie, Cela requiert une nouvelle posture de la part des professionnels. On remarque d'ailleurs qu'en posant de plus en plus d'exigences, ce personnel réclament de plus en plus de soutiens et conseils si les familles accueillies se trouvent dans des situations de vulnérabilité où le soutien à la parentalité devient une nécessité.

Nous relevons que les orientations laissent libre cours aux méthodes pédagogiques et libre choix aux équipes en termes de montage de projets. Les objectifs peuvent être variés d'un service à un autre et perçus différemment de la part des parents : « *On ne pense pas tellement au jardin d'enfants et à ses méthodes pédagogiques, je vois des pièces de Lego. je veux volontiers que mes enfants puissent jouer un maximum, qu'ils puissent être enfant le plus longtemps possible. Leur méthode pédagogique, ce n'est pas de leur apprendre les lettres comme on le fait à l'école. Je n'ai même pas pensé qu'ils apprennent des choses grâce au jardin d'enfants, pour moi c'est naturel chez eux* » (P3).

On retrouve un certain nombre de principes fondamentaux éducatifs et préventifs envers la prime enfance qui est travaillé de manière transversale selon l'âge, la situation de l'enfant et les modalités d'accueil. Il s'agit essentiellement d'une approche visant le « bien-être et le respect du jeune enfant », le développement des capacités créatives et cognitives. On relève en particulier l'importance des activités ludiques dans le processus de socialisation. La coopération entre les différents acteurs de l'éducation des jeunes générations, quelle que soit la situation sociale et psychologique est également mise en avant.

Apprentissages *versus* jeu, c'est le dilemme qui se pose aujourd'hui. La Suède avec les pays voisins ont lancé le modèle « *educare* » où la priorité est donnée à l'éducation via les apprentissages et les soins. Dahlberg, Moss & Pence (2002) utilisent le terme « pédagogie » qui peut inclure les soins comme les apprentissages. Un parent s'exprime : « *Moi je ne sais pas si j'ai tout misé sur le jardin d'enfants parce que j'ai toujours trouvé que ce qu'ils y apprennent, c'est suffisant. Je l'ai toujours vu comme un endroit où on joue énormément et ils ont le droit de jouer énormément et où on a le droit de sentir bien* (P7).

#### **D) débattre sur le bienfondé de l'accueil**

En conclusion, nous présentons l'analyse de trois groupes de témoignages qui examinent d'un regard distancié ce que provoque le phénomène nouveau de l'accueil des très jeunes enfants. Ils sont experts connus par les médias (groupe 1), les parents en réseaux sociaux (groupe 2), les parents militants (groupe 3). Leurs avis divergent même si leur point de vue commun part de « l'intérêt supérieur de l'enfant ». Ils répondent sous forme d'article à la question de l'accueil des tout petits comme suit :

- Les experts disent « *accueillir dès le plus jeune âge, oui, mais...* »

Un premier groupe d'experts avec des médecins et professeurs en santé publique et co-auteurs de rapports, mené par S. Bremberg. Celui-ci est lui-même pédiatre, médecin en santé publique, auteur connu de plusieurs rapports et ouvrage sur la petite enfance (Bremberg 2015). Ce groupe prend position et rappelle qu'il n ne faut pas oublier que les parents peuvent vivre des périodes difficiles où il est compliqué de tout gérer et supporter. Dans ce cas, pour l'enfant, c'est un avantage de fréquenter un jardin d'enfants et d'être pris en charge par d'autres adultes en dehors de la maison. L'idée qu'il est « naturel » qu'un parent garde et s'occupe seul de son enfant n'a pas fondement historique en Suède où il est habituel dans la société traditionnelle que les femmes et hommes travaillent (qu'ils aient des enfants ou non), tout en élevant leurs enfants avec des formes d'arrangement entre femmes d'une même famille. Ce point de vue est appuyé par des exemples issus de recherches nord américaines (J.Belsky *et al.*) pour montrer les bénéfices sur le développement des enfants d'un accueil en collectivité. Le jardin d'enfants peut favoriser le développement d'enfants ayant besoin de stimulation et présentant des besoins spécifiques (apprentissage langagier, maths) s'il propose un haut niveau de qualité d'accueil. Ce groupe est favorable à l'accueil dès le plus jeune âge.

Par ailleurs, un autre groupe composé d'experts psychologues, professeurs en psychologie, thérapeutes, mené par U. Wadenström (2013) qui est professeure en psychologie appliquée et auteure connue d'ouvrages sur l'accueil des jeunes enfants. Ce groupe se situe différemment. Il part du constat que presque tous les enfants en Suède sont pris en charge par un service d'accueil fonctionnant sur un même modèle. Il souligne que l'accent est mis sur exigences de haut niveau concernant la qualité du service rendu. En ce



qui concerne l'accueil des enfants en bas âge, ce dernier défend l'idée qu'il s'agit d'une conception venant de l'adulte et de ses demandes spécifiques. Aussi la question est de savoir comment considérer les besoins des enfants de la meilleure façon dans ce cas, en se plaçant du point de vue des adultes. Les services d'accueil ont été créés pour répondre aux besoins des parents, force de travail pour la société, dans un premier temps. Les exigences d'émancipation des femmes et les principes genrés d'égalité ont ensuite pris le relais pour aboutir à un accès généralisé au marché du travail des femmes. Si l'on se place du côté des enfants, on peut imaginer que si les services d'accueil avaient été créés à partir des besoins exprimés par les enfants, ceux-ci auraient pris d'autres formes.

Les deux groupes d'experts se rejoignent pour dire que les familles d'aujourd'hui assistent à des changements importants concernant l'accueil et les pratiques éducatives. Ils mettent en avant deux facteurs, celui lié à la qualité de l'environnement et celui des pratiques éducatives. Ce sont des éléments significatifs au niveau du développement psychosocial de l'enfant auxquels ce groupe fait référence. En effet, si la qualité d'accueil est faible voire mauvaise, on sait que cela entraîne des conséquences néfastes sur l'enfant et son développement. De plus, si les enfants sont pris en charge en journée longue de plus de 30 heures par semaine, ils mettent en avant que ces effets entraînent certains risques (agressivité durant le temps de présence et à long terme) de troubles du comportement au-delà de 15 ans. Ces groupes notent que ces enfants émettent des signaux biologiques provoquant du stress chez eux en comparaison avec ceux gardés en famille. A titre d'exemple, on remarque que leurs maladies sont plus fréquentes et leurs anticorps sont moindres. Ils insistent sur le fait que les liens d'attachement sont indispensables (en référence à Bowlby, Ainsworth). Calme et stabilité dans la sécurité affective des enfants sont les conditions essentielles pour un accueil de qualité avec des liens continus avec des professionnels référents. Ils demandent que le quota d'enfants par éducateur diminue pour passer à des groupes de 12 enfants au maximum.

- Ils sont unanimes sur la grande variation existante de la qualité d'accueil pour les enfants de la société suédoise de la diversité culturelle et ethnique. L'enfant est aujourd'hui au centre de la famille : Celle-ci lui consacre plus de temps même si elle est moins présente physiquement. L'autre changement capital touche à l'organisation de l'accueil des tout-petits. Dans le programme d'éducation préscolaire (Lpfö98). Il est clairement expliqué que l'Etat suédois mise sur la prise en charge des jeunes enfants, en consacrant un budget de 125 000 SKR par an /enfant, qui fréquente un service. De plus, ce programme se réfère à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Les objectifs pédagogiques sont clairement centrés sur les apprentissages et le rôle de l'enfant en tant qu'acteur dès le plus jeune âge (comme mentionné ci-avant).
- - les parents en réseau critiquent, « *on est contre* »

Nous ne relevons ici que les prises de position écrites d'un réseau social parental dans la presse. Il formule un certain nombre de critiques dont les principales sont les suivantes :

- Il réclame un investissement différent et nécessaire pour un renouvellement de la politique familiale pour permettre de mieux concilier la vie familiale et professionnelle. Il fait le constat qu'un meilleur équilibre reste à trouver pour la qualité d'accueil quand les parents travaillent et utilisent un service. Si l'enfant est gardé à la maison par l'un des parents, cela a un coût ne faisant pas l'objet d'allocation. Ce réseau demande à ce que cela soit pris en compte dans les politiques de soutien à la parentalité.

- Il s'attaque à la question de l'accueil des enfants âgés d'un à deux ans. Il part du point de vue de l'enfant accueilli régulièrement et fait le constat que les journées sont très longues hors de la maison, , cela étant encore plus vrai lorsque les parents les utilisent plus de 30 heures par semaine
  - Comme les deux groupes d'experts cités ci -avant, il rappelle la théorie de l'attachement et les problèmes engendrés par des attachements multiples et des facteurs de risque dus à la séparation. Il évoque le stress ou l'agressivité que la séparation provoque chez l'enfant accueilli. Ceci semble renforcé si on relève un manque de référence professionnelle. Il s'insurge contre la nouveauté d'accueillir de si petits enfants et remet en cause la disparité de la qualité des services, en particulier le nombre d'enfants accueilli en groupe.
  - En fin de compte, il incite pour l'enfant devant être pris en charge à exiger un accueil de très haute qualité pour les tout-petits. Il s'agit de développer de nouvelles stratégies par rapport aux professionnels pour le bien-être de l'enfant, qu'ils puissent soutenir les parents, aider ceux qui doivent laisser leur jeune enfant. ce réseau insiste tout autant sur le travail à poursuivre sur l'égalité entre mère et père du congé parental.
- Les parents militants revendiquent, « *on pose des conditions* »

Un regroupement des parents militants (parti politique ; association) se place du point de vue de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant .tous parents de jeunes enfants, ils soulignent que pour eux les orientations de la politique familiale vont à l'encontre de la Convention.

- Ce groupe démontre que la politique familiale est basée sur des réalités économiques qui obligent les parents à faire garder leur enfant à partir d'un an. Ceci est en contradiction avec ce que la représentation de la famille comme unité et milieu naturel pour le bien être de ses membres. Elle doit répondre aux besoins de sécurité, protection et soutien en particulier pour l'enfant dont un des parents reste à la maison. Or, aucune compensation financière n'est faite alors que les places en jardins d'enfants sont subventionnées. Cela va à l'encontre de l'art.2 de la Convention sur la question du droit à la non-discrimination.
- Les deux principes que sont ceux du droit au travail et à l'égalité comme deux éléments principaux de la politique familiale ne sont pas en adéquation avec les politiques familiales actuelles. Le besoin de travailler avec l'apport d'un double salaire et la recherche d'une égalité entre hommes et femmes sont au détriment des besoins de l'enfant. Paradoxalement, ce groupe constate que pendant la période de la petite enfance beaucoup de parents n'exercent pas une activité salariée continue. Même si des efforts par rapport à l'égalité entre femmes et hommes persistent, on remarque dans les chiffres que les arrêts maladie pris par les mères ayant de jeunes enfants sont deux fois plus nombreux que ceux pris par les pères. Autre constat, c'est celui d'un manque de temps de la part des parents pour être avec leurs enfants. Ce dernier observe une augmentation conséquente des consultations médicales, des problèmes psychiques au niveau des enfants et du stress parental.
- Comme pour les autres groupes, la question de la prise en compte des besoins individuels est soulevée. Ce groupe part du fait qu'aucun élément dans la politique familiale ne mentionne les besoins d'attachement sans discontinuité de chaque enfant. Cela va à l'encontre de la Convention (art.3), par rapport aux décisions à prendre dans « l'intérêt supérieur de l'enfant ». autrement dit, il faut tenir compte du fait que tout parent est responsable de son enfant et de son éducation (art.5).et que l'enfant ne doit pas être séparé contre son gré (art.9). Conception difficilement possible si l'on place le temps passé en

dehors de la maison par rapport à celui passé en collectivité avec d'autres adultes professionnels et enfants.

- Par ailleurs, tout enfant doit avoir le droit à la vie, survie et au développement (art.6) et d'être soigné (art. 24). Ce groupe démontre l'effet contraire de l'accueil dès le plus jeune âge, à l'aide de faits marquants liés à des problèmes de santé mentale en augmentation chez les jeunes (10-15 ans ) qui ont été accueillis en jardin d'enfants et qui ont vécu des attachements multiples et sans référent adulte fixe.
- Les revendications de la part de ces groupes sont ainsi émises pour que la politique familiale prenne en compte ces données « alarmantes ». Il réclame la mise en place de modalités sociales adaptées à la vie familiale. Si accueil il y a, cela doit être dans des petits groupes d'enfants. Il faudrait ainsi permettre par exemple aux parents d'avoir plus de temps de présence avec leurs enfants en bas-âge et de les garder au domicile tout en conciliant les temps de vie professionnelle.

## **Bibliographie**

Bremberg S. (2015). *Förskolan, Barnen och framtiden*. Göteborg : Tankeverksamheten inom arbetarrörelsen Göteborg

Bremberg S. (2004). *Nya verktyg för föräldrar-förslag till nya former av föräldrastöd*. Sandviken : Folkhälso institut

Giddens A.(1991). *Modernity and Self-Identity. Self and Society in The Late Modern Age*. Cambridge : Polity

SOU 2008 . *Föräldrastöd -en vinst för alla*.

Bardin L. (1999), *L'analyse de contenu*, Paris, PUF

Dahlberg G., Moss P., Pence A. (1999), *Beyond Quality in Early Childhood Education and Care*. London: Falmer Press

Doucet-Dahlgren, A.M. (2016). *Eduquer sans discriminer : le programme d'éducation préscolaire suédois* IN Symposium : Prévenir les discriminations ethnoraciales. Quels outils, quelles pratiques de l'école, des structures éducatives et des familles. Congrès AREF Université de Mons Hainaut, Belgique, Juillet 2016 (soumis)

Doucet-Dahlgren, A.M. (2010). *L'accueil de la petite enfance en Europe*. Paris : Weka.

Halldén G. (2011). Omsorg versus lärande-Förskolan som del av barns vardagsliv. *Tidskrift för psykisk hälsa*-Temanummer « Förskolan ».

Harju A., Tallberg Broman I. (2013), *Föräldrar, Förskola och skola*. Lund : Studentlitteratur

Mayall B;( 2001). Understanding Childhoods: a London Study, IN Lena Alanen & Barry Mayall (red) *Conceptualizing Child-Adult Relations*(114-128), London: RoutledgeFalmer (114-128),

Mc Kie L, Gregory S., Bowlby S. (2002). Shadow Times: The Temporal and Spatial Frameworks and Experiences of Caring and Working, *Sociology*, 2002, 36 (4): 897-924.

Programme préscolaire. *Läroplan för förskolan*(1998). Stockholm : Skolverket & Fritzes.

Tallberg Broman I (2009) Från föräldars ensamrätt till föräldrars delaktighet, IN AM Markström *et al.* (red) *Barn, Barndom och föräldraskap*. Stockholm : Carlssons

Wadenstöm U. ( 2013), *Mår barnen bra i förskolan?*”, Stockholm : Karolinska Institutet University Press